



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des Ecuries d'Avesnelles sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 10 mars 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 66

Présents : 53

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER, Pascal PETIT a donné procuration à Antoine BADIDI, Christelle BLANDO

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU a donné procuration à Benoît BOUDJEMA, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Anne-Laure CATTELOT a donné procuration à Sébastien SEGUIN, Gérard GUERTZMANN a donné procuration à Aline BERTRAND, Sylvie CABOOR a donné procuration à Christian CASTEL, Jacky ROUSSELLE a donné procuration à Daniel ETEVE

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Philippe HANOT

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN

Commune de Damousies : Alain WITTEMBERG

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT a donné procuration à Hélène DARLY, conseillère suppléante

Commune de Dourlers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON a donné procuration à Ghislain FRANCOIS, Maryse BERNARD a donné procuration à Wilfrid SALMON, Maxime LOUGUET

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR a donné procuration à Colette WATREMEZ
Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT a donné procuration à Thierry THIROUX
Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX
Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT
Commune de Liessies : Alain RICHARD
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ, Chantal BLEHAUT
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ
Commune de Ramousies : Brice AMAND
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT a donné procuration à Christine BASQUIN, Sabine BUFI, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE a donné procuration à Anne-Marie LENTIER
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian BINOIT
Commune de Solrignes : Rémi LE ROUZIC
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART a donné procuration à Christophe LIESSE, conseiller suppléant
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE
Commune de Hestrud : André BERTEAUX
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES

Objet de la délibération : Attributions de subventions aux entreprises : aides à la création / reprise et aide au développement

Numéro de la délibération : DC_2023_011

Pièces jointes : (Néant)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 66

- - - - -

Vu le Code Général des collectivités territoriales,
Vu les compétences de la Communauté de Communes,
Vu la délibération n°DC_2022_003 du 23 février 2022 autorisant le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat avec la Région Hauts-de-France,
Vu l'avenant à la convention de partenariat en date du 19 septembre 2022 relatif à la participation de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois au financement des aides et régimes d'aides de la Région Hauts-de-France,

Vu l'avis de la commission « Activités économiques » réunie le 1^{er} mars 2023,
 Vu l'avis du Bureau communautaire du 6 mars 2023,
 Au regard des règles qui encadrent le dispositif communautaire d'accompagnement à la création, à la reprise ou au développement d'entreprise, les dossiers suivants sont soumis à l'avis du Conseil Communautaire en vue de l'attribution d'une aide communautaire.

Il s'agit, au titre des :
 Aides à la création :

Commune d'implantation	Porteur de projet	Nom de l'entreprise	Activité	Nature des dépenses prévisionnelles	Montant de la subvention proposée
AVESNES SUR HELPE	GEVERS MURIEL	SARL LE RELAIS NAPOLEON	CHAMBRES D'HÔTE ET SALLE DE SEMINAIRE	Changement menuiseries	5 750 €
AVESNES SUR HELPE	RICCIUTI FRANCOIS	INKSIDE STUDIO	SALON DE TATOUAGE	Matériel professionnel	1 119 €
AVESNES SUR HELPE	BALLEUX STEPHANIE	AU P'TIT ENCAS	SNACK	Matériel professionnel	4 250 €
AVESNES SUR HELPE	MARQUANT LUDOVIC	KAY PASTA	BAR A PATE	Matériel professionnel	4 629 €
DOURLERS	BROGNET ALEXANDRE	MAINTENANCE BRIGNET ALEXANDRE	ELECTRO MECANIQUE FRIGORISTE	Véhicule professionnel aménagé	6 000 €
GRAND FAYT	BELVAL LUDIVINE	L'En-K	FRITERIE	Matériel professionnel	5 289 €
SAINS DU NORD	BOMBLED TERENCE	TB'Elec	ELECTRICITE GENERALE	Matériel professionnel et informatique	2 422 €
SAINT HILAIRE SUR HELPE	DEPLETTE BENOIT	E.I HORNETS BUSTER	DESINSECTISATION DESINFECTION	Matériel professionnel	1 744 €
SOLRE LE CHÂTEAU	ANDRIES CHARLOTTE	ANDRIES CHARLOTTE	SOINS ESTHETIQUES	Aménagement commerce et matériel professionnel	6 000 €

Aides au développement :

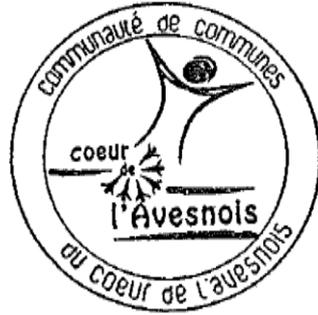
Commune d'implantation	Porteur de projet	Nom de l'entreprise	Activité	Nature des dépenses prévisionnelles	Montant de la subvention proposée
SAINS DU NORD	DEVRED RENAUD	AU PAVE	CAFE TABAC BRASSERIE	Système d'alarme et réaménagement lié à l'attractivité de l'entreprise	1 037 €
AVESNES SUR HELPE	BERGER JORDAN	LA COCOTTE	RESTAURATION	Remplacement, matériel de cuisine et porte d'entrée	2 939 €
CARTIGNIES	DUPAS GABRIEL	GABRIEL DUPAS TERRASSEMENT	TP	Matériel professionnel lié au développement de l'entreprise	1 480 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les subventions aux entreprises comme précisé dans les tableaux ci-dessus.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

Le Président,
Nicolas DOSEN



Publié sur le site Internet le 21/03/2023

Envoyé en préfecture le 17/03/2023

Reçu le 17/03/2023

Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20230316-DC_2023_011-DE